

DIABLERIE DEFINITION

cnrtl.fr/definition/diablerie

A.- [Correspond à *diab*¹ B]

1. *Au sing.* Ensemble des attributs du diable, en particulier de ses pouvoirs magiques ou maléfiques :

1. Le diable arrive toujours dans les maisons avec la forme, le visage, le costume d'un ami (...) et si on lui dit : « Voilà ton mort », en lui montrant une bûche couchée dans le lit, il ne peut plus contenir sa joie et toute sa **diablerie** déboule de lui en écume comme le lait qui bout. GIONO, *L'Eau vive*, 1943, p. 31.

2. *P. méton., au sing. ou au plur.* Manifestation du diable, de ses pouvoirs, de sa malfaisance. *La diablerie de Loudun* (Ac. 1835, 1878); ces diableries n'abusent plus personne (Ac. 1835-1932).

– *P. anal.* Pratique de magie, de sorcellerie qui rappelle les maléfices ou sortilèges du diable; manifestation de faits le plus souvent néfastes qui semblent inexplicables. *Croire aux diableries. Il y a peut-être quelque ressort, quelque diablerie, que je ne connais point* (MERIMEE, *Vénus Ille*, 1841, p. 282). *Boris était d'âge, (...), à hausser les épaules devant ces diableries d'écolier* (GIDE, *Faux-monn.*, 1925, p. 1237):

2. ... pour le menu peuple napolitain, (...), Virgile, le poète, est resté un magicien et les voisins de son tombeau se plaignent des **diableries** qui s'y perpétuent et des visiteurs inquiétants, sorciers, mages, rebouteux, (...), jeteurs de mauvais sort, (...) qu'une telle renommée y attire encore aujourd'hui. CENDRARS, *Bourlinguer*, 1948, p. 138.

B.- [Correspond à *diab*¹ II A 2] Rare. Fait d'être turbulent, espiègle ou malicieux. *La diablerie de cet enfant est lassante* (DUB.). *Pauline était la plus populaire, la plus vive, avec un air d'entrain, de diablerie, de fierté* (POURRAT, *Gaspard*, 1925, p. 95).

C.- [Désigne des représentations du (des) diable(s)]

1. **HIST. LITTÉR.**

a) Pièce populaire faisant intervenir le diable; spéc. [Dans les représentations des Passions] Intermède généralement comique pendant lequel des diables étaient en scène et se livraient à une agitation effrénée. *Une diablerie à quatre personnages :*

3. ... Villon, (...), s'était retiré sur ses vieux jours à Saint-Maixent, (...), et, à en juger par le récit de Rabelais, il y donnait passe-temps au peuple, en célébrant des mystères et jouant des **diableries**. SAINTE-BEUVE, *Tabl. historique et critique de la poésie fr. et du théâtre fr. au XVI^es.*, 1828, p. 43.

b) Conte (populaire) où intervient le diable :

4. Les **diableries**. – Le diable – et les diables – dans les récits de nos terroirs sont souvent associés, chose curieuse, à des histoires de travail, de labeur. DEVIGNE, *Le Légendaire de France*, 1942, p. 15.

2. **PEINT., SCULPT.** Scène représentant des diables. *Il [Durta] examina le portail du Sud qui renfermait la zoologie mystique et les diableries* (HUYSMANS, *Cathéd.*, 1898, p. 449). *Que l'on compare ce Panthéon romain, (...), aux diableries peintes sur les parois des tombeaux étrusques* (FRANCE, *Pierre bl.*, 1905, p. 9).

Prononc. et Orth. : [djablə ri] ou [dja-]; cf. *diab*. Ds Ac. 1694-1932. **Étymol. et Hist.**

A. 1230 *diablerie* « action inspirée par le diable, sorcellerie » (Gaidon, 120 ds T.-L.); 1854 « caractère extravagant, lunatique » (NERVAL, *Filles feu*, Jenny, Paris, Champion, 1931 [1854], p. 233). **B.** 1534 « mystère mettant en scène le démon » (RABELAIS, *Gargantua*, éd. R. Calder et M.-A. Screech, IV, 17). Dér. de *diab*^{*}; suff. -erie^{*}; a évincé l'a. fr. *d'ablie* (XII^es. ds T.-L.; dér. de *diab*^{*}; suff. -ie^{*}). **Fréq. abs. littér.** : 66. **Bbg.** GOTTSCH. Redens. 1930, p. 211. – LEW. 1960, p. 189, 206.